



Volet B

## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge

Obligatoire de remplir :  
N° d'entreprise (sauf  
constitution), nom, forme légale,  
siège(s) (rue, n°, code postal,  
localité)

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT  
**16 MAI 2023**  
DIVISION DE MONS

N° d'entreprise : **0440 868 364**

**Nom**

(en entier) : **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET  
PSYCHIATRIQUE DE MONS-BORINAGE**

(en abrégé) : **CHUPMB**

Forme légale : **Société Coopérative**

Adresse complète du siège : **7000 Mons, Boulevard du Président Kennedy 2**

**Objet de l'acte : Projet de cession à titre gratuit de branche d'activité établi conformément  
aux articles 12:103 et 12:93 du code des sociétés et associations - Entité  
Cédante**

Dépôt du projet de cession à titre gratuit de branche d'activité par l'intercommunale revêtant la forme d'une société coopérative "CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE DE MONS-BORINAGE", dont le siège est établi à 7000 Mons, Boulevard du Président Kennedy 2 (Entité Cédante) à l'intercommunale revêtant la forme d'une société coopérative "LOGIPÔLE", dont le siège est établi à 7000 Mons, Boulevard Fulgence Masson 5 (Entité Bénéficiaire), reçu par acte authentique de Maître Elise CORNEZ, notaire à Mons, le 15 mai 2023, en cours d'enregistrement.

Catherine HATERT  
Notaire

RECEIVED  
DU HANDELS  
2008 JAN 21  
BRUXELLES

Notaire Catherine HATERT Notaris  
rue Royale 163 Koningsstraat  
Bruxelles 1210 Brussel

